

## « Prométerre fonctionne et est assez solide pour affronter cette crise »

Interview de Luc Thomas, directeur

Respectant les directives des autorités, Prométerre a réussi en quelques jours le pari de revoir son organisation en systématisant, à quelques exceptions près, le télétravail. Quelles prestations sont assurées ? Quels sont les effets de cette crise sanitaire sur l'association en particulier et l'agriculture en général ? Le directeur Luc Thomas répond aux questions.

*Quel est le premier message, le plus important, que vous avez envie d'adresser aux membres de Prométerre ?*

La Suisse est un pays riche. Elle a les ressources nécessaires pour surmonter une telle crise et surtout pour préserver la situation des plus vulnérables. Ceci suppose que chacun, à son échelle, se comporte de façon responsable, avec solidarité, discipline et altruisme. Tels sont les maîtres-mots pour sortir de la crise avec le moins de dégâts possible. Nous, Prométerre, devons tout mettre en œuvre pour continuer à remplir notre mission, tout en préservant la santé de nos collaborateurs et de nos partenaires de travail ; autrement dit en appliquant strictement les directives et consignes de nos autorités.

*Comment fonctionnez-vous durant cette période si particulière ?*

Nous avons adopté comme principe que tout ce qui peut être télétravaillé doit l'être. Pour bon nombre de collaborateurs, c'est le meilleur moyen de concilier les exigences professionnelles et de sécurité. Il faut aussi souligner que cette situation peut constamment évoluer, en particulier selon les exigences de l'autorité. Mais l'équipe du service informatique a su anticiper la situation et développer des solutions efficaces, sans lesquelles cette organisation ne serait pas possible.

*Quelles prestations sont assurées, malgré l'éclatement géographique des interlocuteurs ?*

Tout d'abord, il est important de préciser qu'il ne faut pas s'attendre à la même réactivité ou productivité dans ces conditions, même si chacun va faire de son mieux. Ceci dit, le suivi administratif est partout assuré. Côté département assurances, tous les services sont disponibles. Et c'est indispensable car nombre d'entre eux sont essentiels à l'agriculture. Sans indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident et sans servir des rentes en cas d'accident ou de retraite, ce sont tous simplement des « salaires » qui ne sont pas versés. On imagine les conséquences. Sans respect des délais dans l'assurance de protection juridique et malgré les dispositions particulières prises en ce moment en la matière, l'agriculture n'est plus protégée contre d'éventuels litiges.

*L'enjeu de la main d'œuvre est capital en ce moment...*

Absolument. De nombreuses questions concernant la main-d'œuvre agricole se posent. Afin d'y répondre, Prométerre a mis en place un [article régulièrement mis à jour](#) et accessible depuis la [première page de son site internet](#). Vous y trouverez notamment les réponses aux questions

**Prométerre**

Avenue des Jordils 1  
Case postale 1080  
1001 Lausanne  
[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

fréquentes que nous avons identifiées. Il faut consulter cette page avant d'avoir le réflexe de nous appeler. Et si besoin d'autres informations, votre inspecteur-conseiller du département assurances se tient à disposition. Par ailleurs, le dépannage agricole et familial demeure opérationnel non seulement dans son cadre habituel (incapacité du chef ou de la cheffe d'exploitation par exemple), mais aussi comme ressource à des situations causées par le coronavirus.

### ***Et du côté services et conseils ?***

Ce département s'est également organisé en fonction. La réalisation des dossiers en cours par les conseillers est assurée. Les contacts avec les clients sont dorénavant pris par téléphone ou mail ; s'il faut une visite sur le terrain, elle est effectuée sans le client. Les nouvelles demandes sont enregistrées et traitées « à distance ». Toutes les visites de culture ont été annulées jusqu'au 30 avril. Nous analyserons la situation et nous positionnerons d'ici dix jours sur les événements prévus dès le 1<sup>er</sup> mai. Pendant que le virus sévit, la nature, elle, n'attend pas ! Nous devons donc trouver des solutions pour assurer une veille technique sur le terrain et surtout informer les exploitants sur le développement des ravageurs et des maladies dans les diverses cultures. Ainsi des groupes s'organisent par messagerie instantanée et nous allons aussi essayer de travailler davantage avec des vidéos.

### ***Pour certains producteurs, qui dépendaient totalement ou grandement des marchés et de la restauration, le coup est dur.***

Oui, c'est vrai. Et nous nous sommes tout de suite emparés de ce problème en allant chercher des solutions, notamment avec le canton de Vaud. Les collaborateurs de Proconseil travaillent à une mise à jour la plus rapide possible de la plateforme [Agrix](#), afin de mettre en relation les vendeurs et acheteurs de produits agricoles ; il est prévu de rafraîchir visuellement le site et de le traduire en allemand pour un usage national. Mentionnons encore que l'Office de crédit explore toutes les possibilités (proposées par le Conseil fédéral et présentes dans la législation agraire notamment) utiles aux producteurs pour passer le cap (reports de remboursement, cautionnements, etc.). Dans ce domaine également des [informations à jour sont diffusées sur notre site](#). Enfin, j'aimerais rappeler que, même si notre service traiteur est à l'arrêt faute de demandes (on y recourt au chômage partiel), notre magasin de La Halle à Lausanne est ouvert et que notre [service en ligne de livraison de paniers à domicile](#), précieux pour les personnes ne pouvant se déplacer en ce moment, connaît une immense succès.

### ***Comment vont fonctionner la direction et les organes de Prométerre durant les prochaines semaines ?***

L'enjeu est de pouvoir prendre les décisions assurant la continuité opérationnelle de nos activités, tout en garantissant le respect non seulement des statuts, mais aussi bien sûr des normes sanitaires en vigueur. Nous avons ainsi annulé les réunions dont les ordres du jour peuvent être traités autrement (conseils d'administration de nos filiales, par exemple). Pour le Comité, il faudra trouver des solutions, car il ne peut être réuni physiquement, tout comme notre assemblée des délégués, certes fin mai, mais dont il faut anticiper les modalités si elle ne peut se tenir dans les conditions habituelles.

### ***Outre les aspects de santé publique, cette crise représente-t-elle un danger particulier pour Prométerre ?***

Non, pour autant bien entendu qu'elle ne perde pas. Nous sommes solides, notamment financièrement. Nous avons les moyens d'affronter le trou d'air important que cette crise fait subir à l'économie et qui aura bien sûr des répercussions pour nous. Mais cette robustesse de Prométerre permet d'éviter d'entretenir des craintes sur notre pérennité et celle de nos activités.

***L'épidémie a-t-elle des conséquences sur l'agriculture de notre canton et de notre pays ?***

S'il faut reconnaître un mérite à cette crise, c'est celui de souligner l'importance de l'économie de proximité, en particulier la fourniture de biens essentiels comme l'alimentation. Les citoyens se rendent compte qu'il est vital de pouvoir compter sur une production agricole locale.

L'agriculture doit cependant se garder d'instrumentaliser la situation ! Par ailleurs, il est clair que des secteurs de production vont souffrir, en particulier la vitiviniculture, déjà en situation tendue avant la crise et qui est frappée de plein fouet par la fermeture des établissements publics et l'annulation des événements. Même préoccupation pour ceux qui écouaient tout ou partie de leur production via les marchés de rue ou la restauration. Là, ce sont des débouchés traditionnels qui ont disparu du jour au lendemain et notre travail est de favoriser la mise en place de canaux de vente alternatifs. Nous saluons les mesures prises par la Confédération et le canton pour non seulement garantir la sécurité sanitaire de la population mais également venir en aide aux entreprises frappées de plein fouet par cette crise et faire en sorte qu'elles puissent passer ce cap extrêmement difficile. Prométerre à l'échelle cantonale, et l'Union suisse des paysans sur le plan national, travaillent en collaboration avec les autorités dans le souci prioritaire de garantir le meilleur niveau possible d'auto-provisionnement et la viabilité des producteurs.

**Propos recueillis par Grégoire Nappey**

*Fait à Lausanne le 22 mars 2020 – sous réserve des nouveaux développements de la crise sanitaire*